

Bridge Club du Vidourle



ASSOCIATION CULTURELLE POUR LE DÉVELOPPEMENT DU BRIDGE

Association à but non lucratif régie par la loi du 01-07-1901- Fondée le 29-06-2000 (n°0343028174)
Centre socio-culturel Espace Mistral - BOISSERON 34160 – Président : Jean Claude DRUINOT

CR de la réunion du bureau le 22/06/2021 à 9h30

Sont présents : JC Druinot, J Bokis, K Clerens, M Duesberg, D Fenneteau, F Cornu,
R Walter, L Lafon.

Absents : JP Barbier, G Pointreau, M Samson.

Ordre du jour :

Réouverture du club **le mercredi 7 Juillet à 13 h45**

Pas de goûter, apporter son eau.

Masque obligatoire.

Pas de vaccin, pas d'entrée au club (sauf tests PCR ou antigéniques)

Nettoyage du matériel après le tournoi.

Le montant de la licence reste à **26 euros**. La Fédération refuse d'en baisser le prix.

L'adhésion au Club s'élève à **15 euros par personne**.

Une assemblée générale est prévue **le 11 septembre samedi à 14h**, suivi d'un tournoi puis d'un repas ou d'un barbecue. Katia nous propose sa maison.

La participation sera de **10 euros**.

La journée des Associations se déroulera **le 4 septembre de 9h à 12h à Sommières et de 16 h à 19 h à Boisseron**.

Il n'y a pas d'inventaire cette année.

Il est prévu l'achat de numéros de table et de cartons d'enchères

Le mardi 24 Août à 18 h aura lieu la distribution des Flyers.

Louiza et Marie vous contacteront pour les inscriptions au tournoi du 7 juillet.

Katia et Louiza restent à votre disposition pour le partenariat

Katia : 06 85 86 82 99

Louiza : 04 66 77 43 85 et 06 25 17 24 48 privilégiez le no fixe.

Pas de tournoi **le 14 juillet**.

Une réunion est prévue en **septembre** pour définir les différentes activités du Club.

Les inscriptions débutent dès le **mercredi 7 juillet**. Merci de vous munir de vos chéquiers.

Pour toute autre question, vous pouvez consulter notre site bridgeclubduvidourle.fr

Au plaisir de vous retrouver tous le 7 Juillet.

Fin de la séance à 10h45.